

Covid 19

PLAN TUMBI 19 **(ÉMERGER)**

Mars 2020-Janvier 2021



Boubacar CAMARA KAMÂH

Sommaire

AVANT PROPOS	04
1. TRENTE TROIS MESURES (33) CONTRE LE CORONAVIRUS AU SENEGAL, 21 MARS 2020	05
2. APPEL DE KINSHASA, 1 ER AVRIL 2020	10
3. « LE JOUR D'APRES...LA COVID 19 OUVRE LA PORTE D'UNE AFRIQUE, PIECE DE MODERATION D'UN NOUVEAU MONDE », 28 MAI 2020	12
4. TUMBI-19 , UN PROGRAMME DE SORTIE DE CRISE POST COVID-19 AU SÉNÉGAL, 3 JUIN 2020	15
5. LE SENEGAL LE VAUT BIEN. FAISONS BLOC POUR SORTIR DIGNEMENT DE LA CRISE PERSISTANTE ! 26 JANVIER 2021	20
6. FAIRE RENAITRE L'ESPOIR	25
6.1. PREMIERE PARTIE : KAMÂH INDIQUE LE CAP, 19 JUILLET 2021	27
6.2. DEUXIEME PARTIE : KAMÂH TRACE SA FEUILLE DE ROUTE, 19 JUILLET 2021	28

AVANT PROPOS

Entre mars 2020 et juillet 2021, période marquée par la pandémie COVID 19, j'ai produit plusieurs contributions sur les mesures à prendre aussi bien pour faire face à la calamité que pour relancer l'économie et repositionner le Sénégal et l'Afrique.

En décembre 2022, j'ai oublié chez l'Harmattan un ouvrage intitulé « CONSTRUIRE LE SENEGAL DU FUTUR », un livre programme qui reprend la plupart des mesures préconisées en dehors du contexte de la COVID-19.

Avec le recul, on peut facilement se rendre compte, à la lumière de l'accueil réservé aux propositions formulées, que le virage de la pandémie a été ratée.

En effet, les opportunités offertes par cette situation n'ont pas été insuffisamment saisies. Si des efforts louables ont été déployés en matière de résilience, la relance n'a pas répondu aux promesses.

Aujourd'hui, la relecture de ces textes me paraît pertinente pour renforcer l'adage bien connue qu'on ne réinvente pas la roue.

Cette compilation est également un appel aux leaders africains sur la nécessité d'apprendre à ne plus attendre.

Novembre 2023

1. TRENTE TROIS MESURES CONTRE LE CORONAVIRUS AU SENEGAL

Cher(e)s compatriotes,

FAIRE FACE AVEC DETERMINATION ET ESPOIR

Retenu à l'étranger du fait de la fermeture des frontières aériennes sénégalaises, décidée, avec pertinence, par les autorités publiques, je me permets humblement de vous faire part de ma modeste contribution à la lutte contre le coronavirus.

Il convient d'abord de souligner que le Président Macky SALL et son gouvernement ont déjà pris des mesures pertinentes et encourageantes pour faire face à la pandémie. Je les encourage à persévérer dans cette direction.

Pour ma part, j'interviens en ma qualité de citoyen sénégalais, engagé et en toute bonne foi, sans calcul ni arrière-pensée, sans critique ni polémique, car le moment est grave et sensible, précaire et inquiétant : nous nous trouvons à la frontière entre le décompte de cas de personnes contaminées et :

- soit la propagation de la pandémie dans des proportions qui risquent d'échapper à tout contrôle : le pire (Que Dieu nous en préserve !);
- soit le recul perceptible et durable du nombre de cas et l'espoir d'une victoire possible contre le virus : le meilleur.

Nous devons avoir le courage de redouter l'hypothèse du pire pour mieux nous y préparer. Gouverner c'est prévoir. Nous devons donc nous mobiliser pour faire face avec détermination afin de matérialiser l'espoir d'une victoire possible. Notre peuple en a le génie à condition de prendre le taureau par les cornes.

Voici quelques pistes en sept points assortis de trente-trois mesures :

1. Éclairer le tunnel noir

Un tunnel noir se situe entre les premières manifestations du coronavirus dans la ville de Wuhan (en Chine) en décembre 2019, où se trouvent encore des étudiants sénégalais et la déclaration officielle du premier cas au Sénégal, arrivé dans le pays le 26 février 2020 et testé positif au virus du COVID 19, le 2 mars 2020. Dans cette séquence temporelle, il a dû se passer beaucoup de choses que nous ignorons. Et pourtant, c'est essentiel de savoir ce qu'il s'est réellement passé pour maîtriser l'ampleur de la pénétration de la maladie.

Mesure 1 : organiser le dépistage le plus systématique possible pour avoir une idée plus précise de la différence entre le nombre de cas déclarés et le nombre réel de cas. Multiplier et décentraliser les centres de test et adopter les méthodes de tests de diagnostic rapide (trois à cinq heures) en rapport avec les laboratoires nationaux et internationaux compétents en la matière. Ne nous laissons pas freiner par les coûts éventuels pour ne pas aller dans la direction de la massification des tests.

2. Imposer la discipline et l'hygiène

Selon les informations officielles, sur 47 cas ont été déclarés positifs dont cinq guéris et 42 encore sous traitement. Le travail colossal et appréciable du bloc des services et personnels de santé qui s'occupent consciencieusement des patients et contribuent à la sensibilisation des populations. Quant au Gouvernement, il a pris des mesures pertinentes pour prendre en charge la situation. Mais force est de reconnaître que le coronavirus est la cause d'une maladie dangereuse dont la transmission est rapide. Cette maladie s'attaque au système respiratoire du patient. Arrêter de respirer, c'est mourir.

Une autre caractéristique de la maladie est qu'elle a pour ennemis la discipline et la propreté surtout l'hygiène des mains, ce qui n'est pas notre point fort. Ayons le courage de le reconnaître.

Mesure 2 : prendre des mesures coercitives contre les comportements dangereux et toutes les formes de spéculation et de manipulation de l'opinion, avec l'aide des forces de sécurité, des volontaires dans les associations de jeunes préparés en conséquence. Ces Volontaires anti CORONAVIRUS seront d'un apport appréciable pour l'application effective des mesures.

3. Déclencher le déclic auprès des populations

Malgré tous les efforts de sensibilisation, beaucoup de nos compatriotes voient encore le coronavirus comme une menace lointaine. Plusieurs de nos compatriotes n'adopteront pas les gestes barrières pertinemment recommandés sans un signal fort de fermeté du gouvernement.

Mesure 3 : déclarer l'état de crise sanitaire grave. Ainsi, l'État se dispense de toutes les formalités qui peuvent nuire à l'efficacité de son action. Il pourra lutter efficacement contre les obstacles et résistances, quelles qu'en soient les justifications.

4. Adopter une nouvelle organisation de l'État

L'organisation à mettre en place pour faire face à la grave situation de crise sanitaire qui peut virer au drame collectif à tout moment, doit correspondre aux exigences de l'heure. L'État doit donner l'exemple et montrer de façon radicale qu'il met en priorité absolue la lutte contre le coronavirus.

Mesure 4 : former un gouvernement provisoire restreint qui met en priorité absolue la lutte contre le coronavirus et se charge de l'expédition des affaires courantes.

Mesure 5 : exhorter tous les élus qui font déjà preuve d'un engagement considérable à contribuer de façon décisive à la sensibilisation permanente des populations, avec l'aide de spécialistes de la santé publique, pour freiner la propagation du virus.

Mesure 6 : mettre à contribution tous les services publics en mettant en place des unités d'appui aux populations pour la détection, la surveillance, l'aide et l'orientation des patients.

Mesure 7 : mettre en place une cellule permanente de veille sur la situation de nos compatriotes se trouvant à l'étranger, composée des députés de la diaspora, des représentants désignés par zone et des services des ambassades et consulats. Cette cellule doit être dotée de moyens adéquats pour collecter l'information, recenser les préoccupations des émigrés et prendre les mesures idoines de soutien et de protection.

Mesure 8 : mettre à contribution les spécialistes de santé publique, les médecins, les spécialistes de la communication, les influenceurs du web et les organes de presse qui doivent bénéficier d'un soutien immédiat et substantiel pour une pertinente communication gouvernementale quotidienne, complète, continue et transparente sur l'évolution de la situation, les mesures et comportements à adopter.

Mesure 9 : mettre à contribution les confréries religieuses, les organisations de la société civile, les leaders d'opinion, les partis politiques, les associations sportives et culturelles pour transmettre le message, veiller à l'application des mesures et faire remonter l'information sur l'évolution de la lutte contre le coronavirus.

5. Mobiliser les ressources matérielles et financières pour faire face au péril avant qu'il ne soit trop tard.

L'État doit initier une « Opération 1000 milliards » consistant à mobiliser la somme de mille milliards de FCFA (environ le quart du budget national) pour faire face aux missions régaliennes de l'État dans la lutte contre le coronavirus et aider les populations démunies, les malades, les travailleurs, les personnes vulnérables et les entreprises.

Mesure 10 : adopter, en procédure d'urgence, une loi de finances rectificative pour mobiliser les moyens financiers nécessaires pour la lutte contre la pandémie du coronavirus en lui affectant les crédits destinés à des dépenses moins urgentes, moins pertinentes et toutes celles pouvant être différées.

Mesure 11 : suspendre tout remboursement de la dette publique étrangère (principal, services, commissions, etc.) pendant la période nécessaire pour faire face au péril. Aucun bailleur de fonds ne s'aviserait à remettre en cause la légitimité de cette mesure de bons sens. Un proverbe wolof ne dit-il pas : « bala nga ne naam nefa ».

Mesure 12 : demander aux organisations internationales africaines de puiser dans leurs réserves pour soutenir financièrement les pays membres touchés par la pandémie afin d'éviter l'effondrement économique. Il s'agit notamment de la BCEAO, l'Union africaine, l'UEMOA, la CEDEAO, l'ASECNA, etc.

Mesure 13 : procéder aux réquisitions nécessaires sur une partie des revenus tirées de l'exploitation des ressources naturelles et procéder ultérieurement à des compensations ou régularisations.

Mesure 14 : recueillir et gérer de façon transparente les contributions financières et matérielles des citoyens, des entreprises et de toutes les bonnes volontés.

6. Aménager un dispositif d'accueil pour la mise en quarantaine, la prise en charge médicale et l'aide respiratoire

Nous ne devons pas attendre que nos infrastructures sanitaires soient débordées pour tirer la sonnette d'alarme. C'est maintenant qu'il faut aménager des centres d'accueil pour la mise en quarantaine comme il en a été décidé pour l'aérogare des pèlerins de l'aéroport. Ces endroits doivent être équipés de façon décente avec la prise en charge complète des personnes concernées. Des hôpitaux mobiles et des plateaux médicaux renforcés doivent mailler le pays. Des centres d'accueil pouvant placer sous assistance respiratoire les personnes dont la situation s'aggrave, doivent être aménagés spécialement. Ces centres doivent être préparés équipés de dispositifs d'aide à la respiration. Ces équipements peuvent être obtenus et installés rapidement par les pays qui réalisent beaucoup de projets au Sénégal : la France, la Turquie, la Chine et le Maroc. D'autres pays amis dont l'Inde, l'Indonésie et des pays arabes doivent également être sollicités pour une fourniture diligente. C'est le moment de recourir à l'expérience des pays développés amis (c'est la belle occasion de tester la solidité et la sincérité de nos relations avec eux) pour nous aider à implanter rapidement ces centres. La Croix Rouge internationale et les Organisations non gouvernementales pourraient y aider.

Mesure 15 : multiplier les centres de mise en quarantaine aussi bien à Dakar que dans les régions.

Mesure 16 : protéger le personnel médical en les dotant de masques professionnels, de combinaisons, de gants et autres outils appropriés et faire avancer la recherche en mettant en place un centre de recherche avec une dotation initiale de 50 milliards FCFA.

Mesure 17 : aménager des moyens de transports médicalement équipés pour les tests, la ronde des centres d'accueil pour la mise en quarantaine, l'évacuation entre zones éloignées et la prise en charge des malades.

Mesure 18 : mettre en place des centres d'aide à la respiration en transformant en hôpitaux des infrastructures de loisirs, de sports ou autres pour obtenir mille lits pour la réanimation des personnes atteintes par les formes graves du coronavirus.

Mesure 19 : bâtir des ponts aériens d'assistance médicale à l'aide des avions de la compagnie nationale et d'autres compagnies qui exploitent des lignes au Sénégal pour faciliter les indispensables évacuations sanitaires ou de déplacements de personnes vers les lieux les plus adéquats pour leur protection ou leur prise en charge.

7. Offrir un soutien multiforme

Compte tenu de la baisse drastique de productivité de l'économie, des contraintes supplémentaires pèsent sur la majorité de la population. Celle-ci vit au jour le jour ou sous la dépendance familiale notamment de nos compatriotes de la diaspora dont on connaît la situation difficile. L'État doit prendre des mesures de soutien aux populations pour leur permettre d'enjamber le pont de la protection contre le coronavirus. L'accompagnement de l'État doit également permettre de limiter les conséquences fâcheuses des restrictions d'activité et de la rupture de la fréquentation scolaire, universitaire et des daaras, sur des secteurs importants de la vie économique et sociale.

Mesure 20 : confectionner un package de rations alimentaires et des kits d'hygiène (liquide hydro-alcoolique, masque, savons, médicaments de renforcement de la défense immunitaire et de soins des symptômes, etc.) et mettre à contribution l'armée nationale et les Volontaires anti-coronavirus pour la distribution.

Mesure 21 : fournir la connexion internet gratuite pendant toute la période d'état de crise grave.

Mesure 22 : supporter, pendant la période d'état de crise grave, à la place des consommateurs, les 2/3 des factures d'eau, d'électricité et de téléphone.

Mesure 23 : supporter, à la place des consommateurs, la moitié du prix des denrées de première nécessité dont la liste sera établie par les services de l'État en tenant compte des besoins de nutrition adéquate suivant l'avis des médecins.

Mesure 24 : rembourser immédiatement toute la dette intérieure aux entreprises notamment les petites et moyennes.

Mesure 25 : octroyer une rémunération exceptionnelle à tout le personnel médical, distinguer ceux qui ont fait preuve de constance et d'actes exceptionnels de bravoure, les offrir en exemple et les récompenser.

Mesure 26 : adopter un programme spécial de protection particulière des quartiers à forte densité démographique.

Mesure 27 : procéder, régulièrement et gratuitement, à des opérations de désinfection des transports publics, maisons, lieux de culte, centres de santé et autres lieux suspects.

Mesure 28 : prémunir les industries structurantes et créatrices d'emplois contre la faillite ou la fermeture en mettant un dispositif d'allègement fiscal adéquat en place.

Mesure 29 : accorder une attention particulière aux sociétés de production d'eau, d'électricité et de téléphone pour garantir une fourniture continue de leurs services, particulièrement indispensables dans un contexte de lutte contre le coronavirus.

Mesure 30 : veiller à l'application effective des mesures prises dans toutes les régions du Sénégal notamment celles frontalières. A ce titre, une concertation urgente avec les pays de la sous-région en particulier avec nos voisins afin d'adopter un plan concerté pour gagner ensemble ce combat.

Mesure 31 : mettre en place un dispositif de substitution pour pallier la rupture de la fréquentation des lieux d'éducation, avec l'aide des chaînes de télévision publiques ou privées, des syndicats d'enseignants, des services informatiques de l'État, des sociétés privées d'informatique, des plateformes universitaires virtuelles pour qu'aucune heure de cours ne soit perdue.

Mesure 32 : mettre en place un dispositif de surveillance et de suivi de la qualité du traitement des malades souffrant d'autres pathologies que le coronavirus.

Mesure 33 : mettre en place un dispositif et une procédure funéraires pour la prise en charge des décès consécutifs au coronavirus en respectant les rites religieux et traditionnels sans négliger la protection de l'entourage.

Cher(e)s compatriotes,

Nous avons la fâcheuse habitude de ne réagir efficacement que sous la contrainte et la peur. Reconnaissons-le.

Aujourd'hui, nous avons des contraintes sérieuses sur l'avenir de notre pays et notre responsabilité commune est engagée.

Nous avons aussi toutes les raisons d'avoir peur en jetant un coup d'œil sur les difficultés rencontrées dans la gestion de ce fléau par des pays plus puissants que le nôtre. Nous devons donc avoir le courage d'avoir peur. Cette peur objective nous donnera la force de faire face avec détermination, de prier aussi.

C'est seulement dans ces conditions que nous pourrons vaincre dans ce combat difficile et demeurer un pays fréquentable et continuer à figurer dans les tablettes des investisseurs.

Après la victoire, nous tirerons les leçons de cette douloureuse épreuve et bâtiront une nouvelle économie, une nouvelle vie sociale, en empruntant un nouveau cap pour devenir plus forts.

Le 21 mars 2020

2. APPEL DE KINSHASA POUR UN PROGRAMME COMMUN DE SORTIE DE CRISE POST COVID AU SENEGAL « TUMBI »

Mes chers compatriotes,

L'heure est à la mobilisation pour le bonheur des sénégalaises et sénégalais.

L'heure est à la générosité de tous pour traverser la triple crise sanitaire, sociale et économique dont les conséquences sur notre pays, le Sénégal, se font ressentir durement dans les ménages et les entreprises.

La souffrance et l'inquiétude ne sont plus à démontrer. Elles sont partagées et chacun gère sa part comme il peut, avec plus ou moins de courage et de réussite.

Les responsabilités des uns et des autres dans la gestion de la crise sont connues, les manquements, souvent inadmissibles et intolérables sont constatées. Au premier chef, l'État qui, malgré le déploiement de moyens importants est le premier responsable des insuffisances enregistrées dans la gestion de la crise.

Là aussi, chacun a sa part et la gère avec plus ou moins d'honnêteté et de responsabilité.

L'Histoire se chargera d'y jeter un regard objectif et exhaustif pour en tirer les leçons surtout pour les générations futures.

A la décharge de tous :

Reconnaissons la survenance de la pandémie de la COVID 19 comme une force majeure : extérieure, imprévisible et insurmontable, du moins momentanément car nous n'avons ni vaccin ni thérapie.

Reconnaissons que cette crise mondiale est difficile à gérer, suppose une expérience, une grande capacité de résilience, beaucoup d'intelligence et de souplesse, une prise de risques énormes et l'adoption d'une approche pleine de pédagogie doublée d'une grande fermeté chaque fois qu'il le faut.

Beaucoup d'entre nous l'ont compris :

A commencer par le personnel médical, du médecin spécialiste au technicien de surface qui nettoie les salles, dont on ne cessera jamais de magnifier l'utile et décisive contribution malgré des moyens insuffisants.

Certains compatriotes (personnes physiques ou morales) ont fourni d'énormes moyens matériels et financiers pour faire face aux charges imprévues et élevées.

D'autres ont partagé le peu qu'ils ont avec ceux qui n'ont plus le peu qu'ils glanaient avant la pandémie.

D'autres encore se sont lancés dans la sensibilisation par tous les moyens avec imagination et parfois même beaucoup d'humour.

Plusieurs de nos compatriotes infectés par le coronavirus vivent sous le stress de la bataille pour la survie et subissent une stigmatisation qui n'épargne même pas les dépouilles mortelles.

Beaucoup trop de nos compatriotes en sont morts laissant derrière eux un vide, une famille ébranlée et le souvenir douloureux d'un surprenant rappel à Dieu.

Beaucoup de nos compatriotes ont également compris la part de la main invisible de Dieu qui décide et éprouve. C'est pour cela que les prières ne manquent pas de la part de tous, toutes croyances confondues, sous la remarquable houlette des chefs religieux musulmans et de l'Église.

Chacun d'entre nous a pris sa part de prières avec plus ou moins de ferveur accompagnée, le plus souvent, d'une participation active à la sensibilisation pour l'observation des gestes de prévention.

Beaucoup de nos compatriotes de la diaspora ont subi de plein fouet les conséquences de cette étrange pandémie qui les a, à la fois, ruiné, privé du devoir et de la joie de venir en aide à leurs parents, jeté dans l'insécurité du lendemain et même obligé de s'inquiéter du sort de leurs futures dépouilles mortelles au regard du traitement humiliant, heureusement corrigé, réservé à leurs compatriotes décédés des suites du coronavirus.

L'observation et l'écoute permanente d'une part et, les retours que j'ai le privilège de recevoir quotidiennement d'autre part, m'ont permis de comprendre que nos compatriotes qui ont souffert et souffrent encore des conséquences de la pandémie attendent des leaders politiques qu'ils soient de vrais Hommes et Femmes d'État, productifs, et qu'ils apportent des solutions pertinentes et durables à cette situation inédite, complexe et difficile.

Au moment où les blessures saignent, où elles ne sont pas guéries encore moins cicatrisées, nos compatriotes n'attendent pas du pouvoir en place de continuer à gouverner comme avant et de l'opposition politique de continuer à s'opposer comme avant.

Le seul combat post COVID qui vaille est de trouver des solutions pour que chacun d'entre nous puisse déposer, rapidement, sa part de souffrance et d'inquiétude dans la corbeille de l'oubli.

L'heure n'est pas à la justification des actes manqués.

L'heure n'est pas à la défense de l'indéfendable.

L'heure n'est pas à l'insistance sur les raisons de l'échec dans la gestion concertée de la crise ;

L'heure n'est pas à l'identification et à la stigmatisation des ceux qui ont choisi, comme d'éternels roublards et cyniques, de profiter de la situation pour s'enrichir ou tromper la vigilance des citoyens inquiets.

L'heure n'est pas au calcul politicien pour tirer la couverture de son côté.

L'heure n'est pas au musèlement de leaders politiques et de la presse à l'aide de billets de banque rares pour acheter un silence ou un soutien bruyant et sans crédibilité sous prétexte de sensibilisation sur la COVID 19.

L'heure n'est pas à l'affaiblissement d'adversaires politiques radicaux en cherchant à les discréditer pour atténuer la portée de leurs critiques.

L'heure n'est pas à la transformation de la crise en « révolution » pour « abattre » un régime déjà mal-en-point.

C'est le moment de proposer un Programme commun de sortie de crise pour une durée de deux ans. Ce programme dénommé « TUMBI » (Émerger en wolof) permet de sortir la tête de l'eau pour éviter la noyade.

Les diligences à mettre en œuvre et la qualité des ressources humaines aptes à les conduire doivent permettre d'obtenir des résultats probants.

Les cinq axes de ce Programme sont les suivants :

- 1. Relancer l'Économie.**
- 2. Sauver l'Éducation, la Santé et l'Emploi.**
- 3. Sauvegarder la démocratie.**
- 4. Revisiter nos relations internationales et la situation de la diaspora.**
- 5. Renforcer la gouvernance transparente.**

En guise de contribution, je vous propose dix-neuf (19) mesures dans la deuxième partie de cet Appel.

Fait à Kinshasa, le 28 mai 2020

3. « LE JOUR D'APRES... LA COVID 19 OUVRE LA PORTE D'UNE AFRIQUE, PIECE DE MODERATION D'UN NOUVEAU MONDE »

Au moment où le monde craint, s'inquiète et cherche une porte de sortie des ténèbres de la pandémie du COVID 19, il peut paraître mal venu de nourrir un fol espoir sur l'avenir de l'Humanité. Pourtant, c'est maintenant, ou peut-être jamais !

L'Afrique, tout particulièrement, doit saisir l'opportunité du jour d'après le COVID 19, pour s'orienter vers une meilleure protection du capital humain, une plus grande autonomie à travers la transformation des ressources naturelles et une autre façon de gouverner.

1. Un réveil brutal avec des certitudes brisées

La pandémie du COVID 19 a réveillé, dans le monde entier, un réflexe de survie sous un vent de panique. Elle a aussi suscité une peur contagieuse, plus contagieuse que le virus lui-même, auprès du système étatique, économique et monétaire.

Une solution évidente s'impose à tous : casser la cagnotte et l'injecter dans l'économie mondiale polluée par le COVID 19 pour garantir la survie. Des milliers de milliards de dollars mobilisés, la dette publique réexaminée en vue d'un allègement ou d'une annulation, des cadeaux fiscaux jamais espérés, des aides aussi exceptionnelles que consistantes, une docilité économique insoupçonnée de la part de ceux qui courent sans cesse à la recherche du profit au point de perdre, si lamentablement, la bataille de la prévention médicale mondiale. Rien n'est négligé. Étonnant n'est-ce pas ?

A l'inverse de la crise de 2008 pendant laquelle le système bancaire avait pollué l'économie réelle obligeant les États à voler à son secours, dans la crise du COVID 19, c'est l'économie réelle fortement impactée par la pandémie qui pollue le système économique entier et oblige les banques et autres institutions financières à venir en aide aux États bigrement dépassés malgré l'apparence. Dans ces conditions, il est logique de maintenir en vie l'entreprise en se substituant, même artificiellement, au système de production des biens et services.

Jusque-là, une routine compréhensible. Au-delà de l'objectif consistant à protéger l'entreprise contre les faillites et à sauvegarder l'emploi largement menacé, les mesures correctives adoptées convoquent une profonde remise en cause des « certitudes » de l'ordre économique mondial actuel. Pour juguler les conséquences économiques de la pandémie du COVID 19, les règles d'orthodoxie économique, religieusement prônées par les institutions internationales et qui servent à distinguer les « bons élèves » des « mauvais », sont complètement ignorées par leurs propres prescripteurs. Que valent aujourd'hui la notion de cadrage macro-économique sain et tout l'arsenal de notions fétiches élevées au rang d'étalon pour apprécier la bonne tenue des finances publiques ? La notion de croissance économique ? L'interrogation est légitime si on jette un coup d'œil sur ce que sont en train de devenir les critères de convergence, bâtis laborieusement pour les besoins de Maastricht et rigoureusement copiés et collés dans le cadre des unions d'intégration africaine. Ils volent inexorablement en éclats devant les besoins de sauvetage des conséquences du péril du COVID 19.

Peut-on encore, avec les opportunes injections massives de liquidités (on annonce déjà 100 milliards de dollars pour

l'Afrique) parler de maîtrise de l'inflation ? de faible déficit public ? de « marges normales » du taux de change ? de valeurs monétaires ? de valeurs boursières ? Que devient le ratio du solde budgétaire (dons compris !) rapporté au PIB nominal ? Et l'encours de la dette intérieure et extérieure ?

Même les critères de second rang comme le ratio masse salariale sur recettes fiscales et le taux de pression fiscale demeurent introuvables dans un contexte où les opérations du commerce extérieur et la taxation des biens et services sont mis à rude épreuve.

De la même façon que le système financier a franchi le pas en remettant en cause ses « fondamentaux », l'Afrique doit se résoudre à tirer les impitoyables leçons de la grave crise sanitaire que nous traversons et briser les schémas dans lesquels elle est enfermée et qui constituent un frein à son développement. L'Afrique doit emprunter une nouvelle direction.

2. Un changement de cap

Bien évidemment, le premier test des États et gouvernements africains est de traverser debout cette crise inattendue sans être emportés par la vague de contestations qu'elle engendre nécessairement de la part des populations déjà économiquement et socialement confinés dans la difficulté chronique de survie. L'impérieuse nécessité d'évaluer la crise du COVID 19 ne devrait pas perdre de vue trois grandes leçons.

D'abord, il est désormais évident que pour continuer à prospérer, il convient de veiller à la protection du capital humain.

Ensuite, dans un contexte de mondialisation, la fermeture des frontières interpelle davantage l'Afrique sur sa dépendance chronique de la production étrangère et d'une répartition des richesses qui laisse en rade les générations futures.

Enfin, la façon de gouverner a révélé une surprenante vulnérabilité en matière de prévention, d'anticipation, de transparence et d'aptitude à recourir aux outils modernes de la technologie.

2.1. Les ressources humaines

« *L'homme est au début et à la fin du développement* » disait le défunt Léopold Sédar Senghor, ancien Président de la République du Sénégal. La pandémie qui fait peser la pandémie sur la santé humaine a entraîné une paralysie économique de la République du Sénégal. Cette affirmation prend tout son sens à l'analyse de la crise du COVID 19. En effet, la menace aggravée par des mesures de confinement adoptées dans plusieurs pays. Il convient donc de recentrer la ressource humaine dans la société en prenant en charge ses préoccupations. La première d'entre elles est une santé durable. Celle-ci passe par une prévention efficace, hygiénique et sanitaire. Ce dispositif est souvent absent ou défaillant dans l'offre sanitaire des pays en développement. Quant au plateau médical, il est vétuste, très peu performant et insuffisant. La recherche médicale, composante essentielle du dispositif sanitaire, est le parent pauvre de la santé en Afrique. D'autres facteurs aggravants comme l'insécurité alimentaire, l'ignorance et la guerre réduisent le fossé entre la maladie et la mort.

Jusqu'à présent, les ressources humaines en Afrique sont constituées, pour simplifier, de deux franges. L'une, une petite minorité surqualifiée formant l'élite au pouvoir et tenant les activités économiques ou encore un « nuage de cerveaux » dont la plupart est au service des pays développés. L'autre regroupe la grande majorité formée de jeunes (l'âge médian est de 19 ans en Afrique) sous qualifiés, peu instruits, d'une santé souvent fragile, en proie à l'accès difficile à l'eau, l'électricité, le logement, à un environnement sain et au droit élémentaire à la connexion internet. Cette masse constitue le réservoir de l'émigration clandestine et constitue la main d'œuvre bon marché, sur place ou à l'étranger.

Mieux protéger ces ressources humaines est devenu un impératif. Cela suppose un changement de cap avec des choix de prise en charge efficace des citoyens, du berceau à la tombe, adossée à un système de prévention éprouvé pour faire face aux risques, avec assurance, et aux incertitudes comme celles relatives au COVID 19, avec détermination. Cela suppose également une autre façon d'organiser l'éducation en optimisant le recours aux technologies de l'information pour mieux exploiter les autres richesses.

2.2. Les ressources naturelles

L'Afrique est immensément riche et étonnement pauvre.

Jusque-là, les ressources naturelles de l'Afrique sont, en général, aliénées (dans des conditions défiant la transparence et l'équilibre raisonnable d'une transaction) à de puissantes industries qui les transforment hors de l'Afrique. Les prix de ces matières premières connaissent également des variations erratiques à tendance baissière et l'accès à certains marchés sont soumis à une fausse réciprocité à travers de véritables « contrats d'adhésion » comme les accords de partenariat économique.

Au lendemain de la pandémie du COVID 19, on devrait s'attendre à une course à la réindustrialisation de la part des pays les touchés qui ont chèrement payé leur dépendance de « l'usine chinoise du monde » même pour la fabrication de masques de protection.

L'Afrique doit se mettre sur la ligne de départ de cette compétition avec l'avantage de disposer des ressources naturelles à transformer. Certes, l'Afrique devra bien tenir le cap pour la production sur place de l'énergie électrique suffisante et négocier âprement le financement et le transfert de technologies dans un partenariat gagnant-gagnant, dans son intérêt exclusif, sans exclusion de partenaires.

Cette industrialisation indispensable de l'Afrique doit inclure la transformation des produits agricoles, des ressources animales et halieutiques. En résumé, la judicieuse combinaison de la sauvegarde des ressources naturelles, la maîtrise de l'énergie, le recours au « nuage de cerveaux » surtout africains, éparpillés dans le monde et le transfert de technologie, constitue la voie du salut dans la reconstruction d'une Afrique qui compte et modère le monde.

2.3. La gouvernance

Autant de nouveaux critères sont à réinventer pour guider la marche économique du monde, autant la gouvernance doit emprunter la voie qui permet de sortir définitivement du fond du sac dans lequel sont confinés plusieurs pays africains.

De nouveaux critères doivent accompagner l'adoption par les institutions financières internationales d'une nouvelle culture mettant de l'avant le bien-être des populations, leur droit à une vie décente, la promotion de l'espérance de vie en bonne santé, la réduction des déserts médicaux, la qualité des plateaux médicaux, la qualité du système éducatif, l'importance des investissements sur le capital humain, bref le progrès social.

Sur la gestion des ressources naturelles, une toute autre gouvernance est attendue rompant avec l'opacité ambiante qui enveloppe cette question.

Gouverner autrement, c'est également afficher la plus grande transparence en matière de certifications des réserves en ressources naturelles, de procédure plus inclusive d'aliénation des richesses avec notamment une implication des parlementaires, de niveau de transfert de technologies, d'évolution de la quantité d'énergie consommée, de climat des affaires, de densité des chaînes de valeur de la transformation industrielle, de promotion de la paix et du développement durable, d'intégrité électorale, pour mettre fin au pillage économique et à la corruption.

Gouverner autrement, c'est accepter une gestion surveillée du pouvoir.

Gouverner autrement, c'est surtout accepter de tirer profit des nanotechnologies, des biotechnologies, des outils formidables de l'informatique et des sciences cognitives, de la blockchain et de la robotisation. C'est seulement en empruntant le raccourci technologique grâce à l'intelligence artificielle que l'Afrique peut rattraper le monde et se repositionner en versant sa contribution à la « Civilisation de l'Universel ».

Mon rêve est de voir l'Afrique réaliser ses rêves sans nuire à autrui, sortir du cercle vicieux de la pauvreté, de l'ignorance, du chômage, de l'insécurité et de la maladie.

L'Afrique attendra-t-elle encore comme la « Terre » de la rappeuse française ?

1^{er} avril 2020

4. TUMBI-19 , UN PROGRAMME DE SORTIE DE CRISE POST COVID-19 AU SÉNÉGAL, 3 JUIN 2020

A la suite de l'Appel de Kinshasa du 28 mai 2020, je formule, comme promis, les mesures que je considère comme essentielles pour garantir une sortie de crise réussie. Il est vrai que la bataille contre le COVID-19 n'est pas encore gagnée. Pire, si les meilleures stratégies ne sont pas adoptées et mises en œuvre avec rigueur, la victoire souhaitée ne pourra même plus être espérée raisonnablement. Malgré tout, on ne peut pas attendre un hypothétique « clap de fin » pour réfléchir aux voies et moyens de « réparer les dégâts » causés par la pandémie de la COVID-19 et établir un programme pertinent de sortie de crise sur les plans économique, social et sanitaire. Gouverner, c'est prévoir.

Le programme que nous proposons est dénommé TUMBI-19 et se décline en dix-neuf (19) mesures et cinquante et une (51) actions. Ce programme se justifie d'autant plus que le Sénégal connaissait déjà une situation difficile avant la déclaration de la pandémie et devait de changer de cap.

Mesure 1. LOI DE FINANCES

- 1.1. Adoption, exceptionnellement, d'un Budget consensuel de Dix-huit (18) mois (juillet 2020- décembre 2021).

Mesure 2. CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL (CESE) ET HAUT CONSEIL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (HCCT)

- 2.1. Suppression du Conseil économique, social et environnemental et mise en place d'un Conseil d'Orientation de vingt-cinq (25) membres.
- 2.2. Suppression du Haut Conseil des Collectivités territoriales (HCCT) et mise en place d'un Conseil supérieur des Collectivités locales de quinze (15) membres.
- 2.3. Création d'un Fonds d'Investissement communal.
- 2.4. Adoption d'un nouveau Schéma d'Aménagement du Territoire.

Mesure 3. TRAIN DE VIE DE L'ÉTAT

- 3.1. Adoption d'un Programme spécial de réduction du train de vie de l'État et lutte contre le gaspillage avec notamment la réduction des déplacements à l'étranger, la fermeture et le regroupement d'ambassades, la standardisation des moyens de transport, la réduction des dépenses de fonctionnement, l'aliénation de certains biens immobiliers de l'État.

Mesure 4. ECHANGE RESSOURCES-INFRASTRUCTURES

- 4.1. Le mécanisme « Échange Ressources-Infrastructures (ERI) » consiste à autoriser à des investisseurs

organisés en groupements l'exploitation de gisements de ressources naturelles identifiées et, en contrepartie, mettre à leur charge la réalisation d'infrastructures dont la liste est fournie par l'État.

- 4.2. Financement des infrastructures pour un montant de Quatre mille (4000) milliards FCFA par le biais de l'exploitation des ressources naturelles (et non l'endettement public) à travers ce mécanisme innovant, avec la participation de groupements d'entreprises sénégalaises et étrangères de travaux publics, de construction, d'assainissement etc.

Mesure 5. PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

- 5.1. Adoption de mécanisme de « Partenariat public-Privé (PPP) », marchands et non marchands, pour relancer les secteurs clés de l'économie et réaménager le territoire à travers la valorisation du foncier, des actifs miniers, pétroliers et halieutiques.

Mesure 6. EXONÉRATIONS FISCALES ET DOUANIÈRES

- 6.1. Adoption d'une nouvelle politique d'octroi des exonérations fiscales et douanières mettant l'accent sur leur utilisation pour l'incitation à l'investissement structurant et productif dans des secteurs clés limitativement énumérés et pour le remboursement de l'endettement privé commercial.

Mesure 7. ENTREPRISES SÉNÉGALAISES

- 7.1. Appui des entreprises sénégalaises notamment les petites et moyennes entreprises pour réorienter leurs activités vers l'agriculture, la pêche, l'élevage et l'artisanat de soutien au tourisme.
- 7.2. Priorisation de la valorisation des chaînes de transformation sur place (lait, viande, cuirs et peaux, huile, aliments de bétail, divers farines, conserveries de poissons, fruits et légumes, etc.), pour l'autosuffisance alimentaire et la consommation locale, la réalisation des infrastructures de stockage, de transformation et de transport, la recherche et la formation professionnelle aux métiers y afférant.
- 7.3. Réalisation d'un pont de financement massif avec la garantie de l'État, notamment au profit des entreprises féminines, auprès des institutions bancaires, établissements de crédit et compagnies d'assurances.

Mesure 8. MÉNAGES

- 8.1. Soutien aux ménages à travers la réduction des coûts du loyer avec un système de compensation pour les propriétaires, la facilitation de l'accès à la nourriture, la disponibilité de l'accès à l'eau, l'électricité, la connexion et le transport à un coût réduit. L'instauration d'un minimum vieillesse et d'une Fonds de soutien aux personnes vulnérables (personnes à mobilité réduite)

Mesure 9. DIASPORA

- 9.1. Particulièrement éprouvés par la crise de la COVID-19, aussi bien par la perte d'emplois et d'opportunités de travail, par des pertes humaines et une stigmatisation intolérable, nos compatriotes vivant à l'étranger doivent faire l'objet d'une attention particulière à travers la régularisation de leur situation administrative et économique et sociale, leur sécurité, la facilitation du retour et de la réinsertion.
- 9.2. Il convient surtout de lever des fonds pour le financement des projets des émigrés avec le levier constitué par leur important apport, à travers une société d'actions « DIASPORA S.A » à créer avec un compte courant initial de 300 milliards FCFA à libérer progressivement par les actionnaires soit le tiers des envois des émigrés au Sénégal.

Mesure 10. INDUSTRIE

- 10.1. Développement de l'industrie à travers l'instauration d'une obligation de transformer sur place une partie des ressources naturelles extraites et la promotion de la transformation des produits agricoles.
- 10.2. Relance de l'industrie culturelle à travers l'identification, la production, la promotion et les échanges des produits culturels et artistiques.

Mesure 11. ÉNERGIE

- 11.1. Réalisation des réformes et investissements nécessaires pour doubler la capacité actuelle de production de l'énergie en maintenant l'option du mix énergétique et en renforçant le réseau de distribution.
- 11.2. Un pourcentage de 2,5% du Budget de l'Etat doit être alloué chaque année aux investissements relatifs à l'énergie.
- 11.3. Institution, à travers une nouvelle loi d'orientation pour les énergies renouvelables, de zones d'installation prioritaire, de l'effacement par le biais du solaire pour les grandes industries, de l'exonération totale pour un obtenir 500 MW supplémentaires, de la libéralisation de la vente d'énergies renouvelables non produites par la SENELEC.
- 11.4. L'électrification rurale doit être renforcée et la priorité de la fourniture de l'énergie accordée à l'industrie.

Mesure 12. EMPLOI

- 12.1. Sauvegarde des emplois actuels par des mesures d'accompagnement des entreprises.
- 12.2. Promotion de l'emploi des jeunes à travers le développement industriel, la réorientation des activités des entreprises sénégalaises vers les secteurs à croissance inclusive, l'organisation du secteur informel et le renforcement du financement de la Délégation de l'Entreprenariat rapide (DER) et des Domaines agricoles communautaires (DAC).

Mesure 13. RÉGIES FINANCIÈRES

- 13.1. Réorganisation du schéma de collecte de l'impôt à travers une réforme consensuelle pour limiter les contraintes du système déclaratif, améliorer l'identification des contribuables (boucle fiscale), le recouvrement, une localisation adéquate de l'impôt pour élargir l'assiette dans le sens du projet « Yaatal » de la Direction générale des Impôts et Domaines et réaliser une plus grande équité fiscale.
- 13.2. Réalisation de l'interconnexion informatique de tous les acteurs (douane, impôts, trésor etc.) à travers une blockchain, bloc fiscal. D'autres blocs aussi peuvent être initiés : bloc immobilier, bloc des agréments, bloc marchés publics, bloc comptabilité matières, bloc ressources naturelles etc.
- 13.3. Réorganisation des régies financières pour en faire le site pilote pour la réalisation du projet « SÉNÉGAL Intelligence Artificielle » à partir de l'agrégation de la masse de données disponibles et l'adoption de stratégies d'innovation en mettant à profit des expertises de l'ADIE, de GAINDE 2000 et des startups privées.

Mesure 14. INTEGRATION ECONOMIQUE

- 14.1. Renforcement du positionnement du Sénégal dans la sous-région ouest africaine à travers les échanges intracommunautaires, le développement du transport multimodal (rail, route mer, air), des télécommunications (satellites, etc.).
- 14.2. La synergie entre pays de la sous-région pour la transformation industrielle des minerais (fer, bauxite, cuivre, etc.) et des produits agricoles est une option à promouvoir.
- 14.3. Révision des schémas d'intégration en vue de renforcer la souveraineté économique, monétaire et énergétique.

Mesure 15. ÉDUCATION

- 15.1. Organisation de la reprise des enseignements à tous les niveaux, avec un rattrapage du quantum horaire perdu et l'organisation des examens indispensables, suivant un calendrier consensuel après avoir réuni les conditions optimales de sécurité sanitaire.
- 15.2. Lancement d'une réforme profonde de l'éducation portant sur un nouveau modèle éducatif proposant des solutions pertinentes aux questions essentielles qui secouent l'école sénégalaise notamment l'investissement à travers un Fonds de Relance de l'Education de 8000 milliards FCFA, la productivité, la formation des

jeunes filles, la formation professionnelle, la fonction enseignante, le contenu des programmes, les langues nationales, l'éducation religieuse, l'intégration des daaras dans le système éducatif, l'adaptation du rythme scolaire etc.

Mesure 16. SANTÉ

- 16.1. Réalisation des infrastructures de santé nécessaires pour bâtir une carte sanitaire couvrant correctement le territoire national avec notamment la mise en place d'un réseau de polycliniques dans chaque département.
- 16.2. Le relèvement général du plateau médical et l'aménagement d'un réseau de véhicules médicalement équipés pour atteindre toutes les parties du pays.
- 16.3. Un accent particulier doit être mis sur la prévention en matière d'hygiène en général et, notamment en matière de prévention médicale.
- 16.4. Réorganisation du service d'hygiène avec un renforcement substantiel des moyens matériels et humains, le recrutement des auxiliaires de santé parmi les soldats en fin de formation initiale.
- 16.5. Une réforme profonde du système de santé est également nécessaire pour la formation du personnel médical notamment en matière de santé publique.
- 16.6. La recherche doit faire l'objet d'une attention particulière avec une dotation initiale de cinq (50) milliards FCFA. Un budget annuel de 600 milliards FCFA pour la santé publique doit être prévu pour au moins cinq ans.

Mesure 17. SÉCURITÉ

- 17.1. Renforcement du dispositif sécuritaire frontalier avec des postes mixtes ou juxtaposés entre la police, la gendarmerie et la douane.
- 17.2. Renforcement de la contribution de l'Armée nationale à la vie citoyenne et à la sécurisation.
- 17.3. Organisation d'un dispositif de surveillance des sites sensibles (centrales électriques, grandes industries, infrastructures de production et d'alimentation en eau, réseau de télécommunications etc.), des routes, ports et aéroports ainsi que des lieux de rassemblements.
- 17.4. Institution du label « GM7VI » de sécurisation sanitaire dans les commerces, restaurants, bureaux, usines, lieux de culte, et autres services accueillant du public, attestant qu'au moins sept (7) Grandes Mesures contre les Virus et autres Vecteurs de maladies ont été rigoureusement observées. Le nouveau Service d'Hygiène et de Sécurité sanitaire est chargé de la surveillance de la mise en œuvre de ce protocole.
- 17.5. Mise en place d'une nouvelle police municipale dans laquelle doit se fondre l'Agence de Sécurité de Proximité.

Mesure 18 : DEMOCRATIE

- 18.1. Adoption d'un calendrier électoral consensuel et précis. Organisation des élections locales proposée pour juin 2021. Aucun changement ne doit être opéré sur les dates des élections législatives prévues en 2022 et l'élection présidentielle de 2024.
- 18.2. Compte tenu du retard enregistré dans l'audit du fichier, organisation des élections avec un nouveau fichier électoral constitué de tous les citoyens en âge de voter et non frappés d'incapacité conformément au Code électoral (L.27). Organisation de périodes de révision-autoradiations et de mise à jour des changements personnels de situation.
- 18.3. Recherche d'un consensus sur les autres conditions de participation et d'organisation des élections dans le cadre du dialogue politique.
- 18.4. Respect par le pouvoir politique des droits et libertés notamment le droit de manifester sans aucune restriction politique et sans arrestations arbitraires.

Mesure 19. GOUVERNANCE TRANSPARENTE

- 19.1. Réforme de l'administration publique mettant l'accent sur la promotion du critère du mérite pour l'accès à la fonction publique et aux postes de responsabilité et sur la réorganisation du travail avec un recours aux technologies de l'information et sur la formation efficace du personnel.
- 19.2. Réforme de la justice en vue de renforcer son indépendance, accompagnée d'un renforcement des moyens. Traitement diligent des dossiers en instance en justice notamment sur les questions liées à la gouvernance dans les affaires publiques et les litiges dans les affaires économiques pour rassurer les investisseurs et les citoyens.
- 19.3. Réorganisation des services de contrôle des finances publiques dans le cadre d'un regroupement des fonctions de prévention, de contrôle et de répression.
- 19.4. Réorganisation du commerce intérieur avec le rétablissement des stades de commerce, l'implantation des zones d'emplacement dédiées, en permanence ou provisoirement, la réorganisation des « loumas » (marchés hebdomadaires) et l'instauration de conditions d'exercice du commerce respectant les règles d'hygiène et de sécurité des consommateurs.

CONCLUSION

Le Programme **TUMBI-19** couvre les cinq axes indiqués dans l'Appel de Kinshasa du 28 mai 2020, à savoir la relance de l'Économie, le sauvetage de l'Éducation, la Santé et l'Emploi, la sauvegarde de la Démocratie, l'intégration africaine et la situation de la Diaspora et, enfin, le renforcement de la Gouvernance transparente.

La cohérence d'ensemble du **Programme TUMBI-19** repose sur la nécessité de réduire de façon significative l'endettement public en faisant recours à des financements alternatifs adossés à la valorisation des actifs constitués par les ressources naturelles (PPP et ERI), ce qui renforce les capacités d'intervention de l'État notamment dans le soutien aux personnes vulnérables. Ces mesures vont de pair avec la suppression de certaines institutions et la réduction du train de vie de l'État.

Avec le ralentissement inévitable des flux d'import-export, il convient également d'aider les entreprises sénégalaises à réorienter leurs activités vers des secteurs porteurs de croissance inclusive comme l'agriculture, la pêche, l'élevage et l'artisanat de soutien au tourisme, ce qui permet de promouvoir l'emploi et d'augmenter les revenus des ménages durement éprouvés par la crise sanitaire.

L'articulation entre le développement industriel et le renforcement du parc énergétique est proposée pour renforcer l'offre d'emplois notamment pour les jeunes.

Pour l'optimisation de la collecte de l'impôt, des réformes sont indispensables dans les régies financières (douane, impôts, trésor) en vue d'accélérer les procédures à travers la l'interconnexion et la dématérialisation, l'identification des contribuables et l'adoption de schémas adaptés de localisation du fait générateur de l'impôt.

Dans le cadre de l'intégration africaine ouest africaine, le Sénégal devra s'atteler à une meilleure utilisation de l'instrument monétaire et à renforcer les échanges intracommunautaires, le transport et les télécommunications. La crise de la COVID-19 a révélé la place centrale d'un capital humain épanoui dans l'économie réelle. Il convient donc de renforcer de façon significative les investissements dans l'éducation, la santé et la sécurité. La diaspora doit également être soutenue et ses atouts valorisés.

Enfin, la gouvernance transparente dans des secteurs sensibles comme l'administration et la justice contribue à rassurer les citoyens et les investisseurs.

Chaque mesure du Programme TUMBI-19, chaque action, fera l'objet d'un développement détaillé pour en indiquer le bien fondé, les retombées positives, les préalables et mesures d'accompagnement.

Fait à Kinshasa, le 3 juin 2020

5. LE SENEGAL LE VAUT BIEN. FAISONS BLOC POUR SORTIR DIGNEMENT DE LA CRISE PERSISTANTE !

Notre pays, le Sénégal, ne se porte pas aussi bien que nous le souhaitons mais nous ne désespérons pas. Le monde ne se porte guère mieux, au contraire ! Force est de constater, que malgré les efforts consentis par l'État, on s'achemine vers un retour à la case départ avec des conséquences fâcheuses de la pandémie qui s'amoncellent et doivent absolument être prises en charge.

Le Sénégal est toujours confronté à une crise multiforme : sanitaire, économique et sociale. La crise perdure avec la recrudescence de la pandémie de la COVID 19. Les acteurs clés de la société à savoir l'État, l'Entreprise et les Ménages sont durement touchés par les conséquences de cette crise. Aussi, peinent-ils à assurer les fonctions essentielles qui justifient leur existence, ce qui peut faire penser que nous avons peut-être essayer de « tuer une mouche avec un marteau » et que cette approche disproportionnée nous a conduit à une situation encore plus grave.

Nous ne sommes pas encore à l'heure du bilan post COVID 19 mais personne ne peut nier que la part de responsabilité des gouvernants dans cette situation est très importante car les choix de politiques publiques antérieures à la crise sanitaire mondiale, ont forcément fragilisé notre économie et l'ont rendu plus vulnérable aux chocs exogènes. Cependant, personne ne peut soutenir, de bonne foi, que la responsabilité exclusive de cette situation repose sur les gouvernants. En effet, le caractère surprenant et foudroyant de la crise sanitaire et ses conséquences, est indéniable. Nul ne peut non plus soutenir que les gouvernants n'auront pas essayé des solutions avec plus ou moins de bonheur.

Jetons un coup d'œil sur ce tableau !

L'État fait face à un combat pour recouvrer sa capacité d'intervention pour notamment mobiliser les ressources nécessaires au financement du développement économique et social. L'endettement public, un des principaux outils sur lequel compte l'État, traverse une crise structurelle sur les conditionnalités notamment le plafonnement et le poids du service de la dette. Les autres sources de financement ne sont pas suffisamment explorées, encore moins exploitées.

L'Entreprise dont la vocation est de créer des richesses, des emplois et de distribuer des revenus aux ménages, se retrouve sous la menace de la faillite et dans l'incapacité de pourvoir des emplois.

Les Ménages qui vivent des revenus du travail, constituent une épargne et investissent, se retrouvent subitement sans possibilité de faire face aux dépenses courantes de survie, d'habitat, de scolarité, de santé à cause des pertes de revenus et d'opportunités économiques. En particulier, le travailleur notamment celui de la diaspora, la femme et la jeunesse qui constitue l'écrasante majorité de la population, sont affaiblis par les coups durs subis par les ménages.

Cet affaiblissement touche aussi bien l'Etat, l'Entreprise que les Ménages et entraîne une aggravation des maux qui gangrènent la société : la pauvreté, l'ignorance le chômage, l'insécurité et la maladie.

Lorsque les acteurs clés de la société sont dans l'impossibilité de surmonter une situation de crise avec leurs ressources propres actuelles et ne peuvent pas fixer un horizon certain pour s'en sortir, nous sommes en présence de la réalité incontestable d'une économie fragilisée. Il est donc urgent de trouver des solutions exceptionnelles, rapides et pertinentes en maintenant les équilibres fondamentaux pour la stabilité politique et sociale : une gouvernance transparente, le respect des droits et libertés, une justice indépendante, une administration neutre et l'intégrité électorale.

Trois axes doivent être empruntés et quinze mesures adoptées pour une solution :

1. Renforcer la capacité d'intervention de l'Etat.

Il est devenu impératif de diversifier les sources de financement du développement à travers :

Mesure 1. Le recours aux ressources du pays comme levier de financement par le biais de l'échange ressources naturelles-infrastructures sous la forme d'un troc appelé « bartering ». Cette option permettra de poursuivre la réalisation des infrastructures et d'alléger significativement l'endettement public sans remettre en cause les engagements déjà souscrits par l'Etat et sans anticiper sur le recouvrement des recettes ultérieures.

Mesure 2. La titrisation de certains biens fonciers, de matières premières ou autres richesses nationales valorisables (forêts, parcs, biens immobiliers etc.) avec la mise à contribution d'un véhicule comme le Fonds souverain.

Mesure 3. L'optimisation de la collecte des recettes fiscales et douanières ainsi que la mise en œuvre d'un plan de réduction des dépenses publiques et de lutte contre le gaspillage.

Mesure 4. Le recours plus souple et plus large pour au moins 50% des besoins d'investissement, au partenariat public privé avec un fort encouragement de l'investissement privé national. Il peut également être envisagé de transformer certains prêts en partenariat public privé.

Mesure 5. L'optimisation de la dépense fiscale avec une orientation des exonérations fiscales indispensables vers l'investissement dans des secteurs à relancer pour une croissance inclusive.

Mesure 6. La réalisation sans délai des réformes nécessaires pour renforcer les capacités de mobilisation des recettes, les performances de l'administration publique et de la justice, la modernisation de l'Etat à travers le numérique et l'intelligence artificielle, l'amélioration de l'environnement des affaires, l'intégration adéquate du secteur informel, la protection de la chaîne logistique d'approvisionnement des populations en vivres et équipements, la réforme fiscale et du cadre juridique et institutionnel de la transformation industrielle des matières premières et de la monnaie, sans exclure le réexamen des accords dont le Sénégal est partie dans le cadre des unions économiques.

Mesure 7. La remise en cause du schéma d'endettement public actuel.

Cette remise en cause est une importante mesure de souveraineté. Pour juguler les conséquences économiques de la pandémie, les règles d'orthodoxie économique, religieusement prônées par les institutions internationales

et qui servent à distinguer les « bons élèves » des « mauvais », sont complètement ignorées par leurs propres prescripteurs. Que valent aujourd'hui la notion de cadrage macro-économique sain et tout l'arsenal de notions fétiches élevées au rang d'étalon pour apprécier la bonne tenue des finances publiques ? La notion de croissance économique ? L'interrogation est légitime si on jette un coup d'œil sur ce que sont en train de devenir les critères de convergence, bâtis laborieusement pour les besoins de Maastricht et rigoureusement copiés et collés dans le cadre des unions d'intégration africaine. Ces critères volent inexorablement en éclats devant les besoins de sauvetage des conséquences du péril COVID 19 amenant l'UEMOA à les suspendre. Que devient le ratio de solde budgétaire (dont compris !) rapporté au PIB nominal ? Et l'encours de la dette intérieure et extérieure ? Même les critères de second rang comme le ratio masse salariale sur recettes fiscales et le taux de pression fiscale demeurent introuvables dans un contexte où les opérations du commerce extérieur et la taxation des biens et services sont mis à rude épreuve. De la même façon que le système financier mondial a franchi le pas en remettant en cause ses « fondamentaux », l'Afrique doit se résoudre à tirer les impitoyables leçons de la grave crise sanitaire que nous traversons et briser les schémas dans lesquels elle est enfermée et qui constituent un frein à son développement. L'Afrique doit emprunter une nouvelle direction, sortir de la routine et changer de cap.

Dans le cadre de cette remise en cause du schéma d'endettement actuel, le déplafonnement de la dette souveraine est souhaité par tous. Actuellement, limité à 70% du PIB, cet endettement est devenu très contraignant dans un contexte de pandémie. Le ralentissement du commerce international, à lui seul, suffit pour plaider en faveur du déplafonnement. Malgré la légitimité de ce combat, la diversification des sources de financement demeure indispensable.

Dans ces conditions, la relance par l'endettement est une option soutenable et utile car elle permettra d'accompagner les entreprises et les ménages. L'essentiel est de maîtriser le coût du crédit et de renforcer progressivement la capacité de remboursement de l'État. L'urgence du moment, c'est de réduire l'impact économique négatif de la pandémie par des mesures de relance, y compris par la dette.

2. Sauver l'Entreprise de la faillite

Les entreprises ont, dès la survenance de la pandémie, consenti des sacrifices sans commune mesure avec leurs moyens et les menaces qui pèsent sur elles. Continuer à supporter les charges notamment celles liées au personnel dans un contexte de quasi-arrêt de l'activité avec une raréfaction des débouchés et marchés, tel est le défi de l'entreprise ! L'État doit prendre immédiatement le relais, au-delà des mesures d'allègement fiscal dont les limites sont connues au vu de l'expérience récente.

Mesure 8. L'État doit consentir une aide substantielle et conditionnelle pour le maintien d'activités de l'entreprise encore viables dans la période et à la sauvegarde des emplois, le tout adossé à une convention d'objectifs dûment contrôlée par les services compétents de l'État, les groupements patronaux et les syndicats de travailleurs.

Mesure 9. L'État doit adopter et financer un plan ambitieux de transformation industrielle de produits agricoles, pharmaceutiques et miniers. L'État favoriserait ainsi la création massive d'emplois, le renforcement du parc énergétique, le transfert de technologies et le développement de la formation professionnelle.

Mesure 10. L'État doit bâtir un pont financier massif pour réorienter les entreprises dans les secteurs porteurs de croissance inclusive comme l'agriculture, la pêche, l'élevage, l'artisanat, le tourisme et les industries culturelles. Cette mesure doit être complétée par le soutien de l'État aux petites et moyennes entreprises à travers une attribution préférentielle d'une partie de la commande publique. L'État doit également permettre aux jeunes d'accéder au marché du transfert d'argent et d'autres activités réglementées rentables, monopolisés par de grandes entreprises, en imposant un plafonnement de chiffres d'affaires à tous les opérateurs. L'État favoriserait ainsi l'autosuffisance alimentaire, la réduction importante des importations et le gain de parts de marchés par les jeunes dans le secteur des services en pleine expansion.

3. Soutenir les ménages et les aider à traverser cette passe intenable.

Il n'y a guère de choix. Il faut trouver les moyens d'allouer un soutien direct exceptionnel aux ménages pendant une période à définir.

Mesure 11. Suppléer les ménages dans la prise en charge des factures d'électricité en instituant la gratuité pour les factures de moins de 15 mille francs CFA le bimestre, pour l'achat de crédit électricité et pour les branchements à l'électrification rurale à hauteur du même montant, en tenant compte des spécificités de la fourniture d'énergie dans le monde rural. Cette mesure va inciter les consommateurs à réaliser des économies d'énergie afin de ne pas atteindre le plafond de gratuité. Elle permet également au fournisseur d'énergie de réduire ses coûts de production.

Mesure 12. Subventionner le prix de tout transport en commun pendant les heures de pointe du lundi au vendredi. Cette mesure est assortie au respect de la limitation du nombre de passagers et de tous les gestes barrières.

Mesure 13. Accorder un Chèque de Soutien Loyer à tous les locataires s'acquittant d'un paiement mensuel de moins de cinq cent mille francs CFA. Le montant à allouer est proportionnel au coût du loyer et au revenu du locataire. Le bénéfice de ce soutien est assorti au paiement de la location auprès d'un bailleur en règle vis-à-vis de l'administration. Le remboursement peut se faire en numéraire, sous forme de bons d'achat ou de bon de paiement de factures.

Mesure 14. Instituer un Revenu de Soutien exceptionnel aux Ménages avec un minimum de perception dont les modalités seront fixées sur la base des critères objectifs révélés par le fichier des ménages. Ce revenu doit permettre de prendre en charge plusieurs formes de soutien aux ménages (fourniture de denrées de première nécessité, dépannage ménage en numéraire, droit à un crédit alimentaire etc.).

Mesure 15. Instituer un fonds de soutien aux personnes vulnérables en leur assurant au moins la nourriture, pour éviter que des citoyens sans revenus ou soutien, comme les personnes souffrant d'un handicap les contraignant à vivre de mendicité ou disposant de revenus non décentes comme les retraités ou s'adonnant à des activités de survie quotidienne, tombent dans l'extrême pauvreté.

C'est un vaste chantier à entreprendre et réussir à court terme, pendant deux années environ.

Comment agir sur le cadre institutionnel, technique et financier pour mobiliser les fonds nécessaires pour traverser le pont, cette transition indispensable entre la résilience et la relance économique ? Comment sortir du cercle vicieux du ballotement par les événements qui entame la confiance en l'Etat et empêche d'entrevoir un avenir radieux ? Comment mettre les populations dans les dispositions pour comprendre et adhérer aux mesures de protection contre la propagation de la maladie, y compris la sensible question de la vaccination ? Comment sauvegarder les services publics aussi sensibles que l'éducation, la santé et la sécurité ? Comment mobiliser les cerveaux disponibles autour de l'essentiel, malgré leurs divergences ?

Des réponses promptes et pertinentes à ces questions, dépendra un avenir rassurant pour notre cher pays, le Sénégal. Le choix est donc simple : prendre les bonnes initiatives dans la solidarité et avec réalisme pour sortir avec succès de la situation que le pays traverse.

Je suis conscient du fait que le manque de confiance réciproque entre acteurs politiques s'est traduit par un déficit de solidarité dans la gestion d'une situation qui exige pourtant, à l'instar de tous les pays du monde, de redessiner l'avenir dans la douleur et la concertation. Mais, je continue de croire fermement que le génie du peuple sénégalais et les intelligences croisées de ses leaders politiques, religieux, de la société civile, du monde l'entreprise, de la diaspora, des jeunes, des femmes et des travailleurs, sont en mesure de nous aider à relever ce défi dans la paix et la mesure.

L'heure est venue de faire bloc.

- **Faire bloc pour sortir dignement de la crise persistante** ne signifie pas changer de camp politique, rejoindre une majorité présidentielle ou donner raison à l'opposition politique. Il ne s'agit point de renier ses convictions

et points de vue sur la marche du pays.

- **Faire bloc pour sortir dignement de la crise persistante**, c'est tirer les leçons de la première vague de la pandémie pour entreprendre une véritable gestion concertée dans l'intérêt exclusif du Sénégal, sans aucun calcul politicien.
- **Faire bloc pour sortir dignement de la crise persistante**, c'est accepter un cessez-le-feu et apporter une contribution dans le cadre d'un programme commun de sortie de crise avec une **plateforme minimale consensuelle avec toutes les forces vives de la nation**.

Le Sénégal le vaut bien !

L'aggravation continue de la situation économique, sanitaire et sociale de notre pays nous interpelle et nous invite à aller à l'essentiel.

Dakar, le 26 janvier 2021

6. FAIRE RENAITRE L'ESPOIR

6.1. Première partie :

KAMAH indique le cap

Mes cher(e)s compatriotes,

Le Sénégal vit un moment préoccupant. Notre beau pays subit les conséquences des virages ratés et traîne un lourd passif. Malgré quelques éclaircies, le Sénégal offre le tableau sombre d'un pays qui souffre.

Le Sénégal a besoin d'impulser, avec crédibilité, un nouvel élan, un sursaut salvateur et une rectification durable, pour faire renaître l'espoir et le traduire en réalité. Aujourd'hui, le choix est simple : persister ou changer de cap.

Mes cher(e)s compatriotes,

L'alternative est de changer de cap, ce qui suppose beaucoup d'humilité, de grandeur et de vertu pour éviter le déchirement du pays.

Pour changer de cap, il faut renforcer tous les acteurs clés de la vie économique et sociale : l'État, l'Entreprise, le Travailleur, la Femme et la Jeunesse. Il est impérieux de diversifier les sources de financement à travers la valorisation des ressources naturelles et du foncier, les échanges ressources naturelles contre infrastructures, la titrisation des biens mobiliers et immobiliers ainsi que des partenariats public-privé, gagnant-gagnant. C'est à ce prix que le Sénégal sera économiquement indépendant, sur tous les plans. Le rayonnement du Sénégal en Afrique et dans le monde à travers une diplomatie économique dynamique et la promotion de la paix notamment avec tous nos voisins, doit être recherché en permanence.

Il est temps d'en finir avec les investissements non prioritaires pour de vrais projets structurants, pour des infrastructures portuaires, aéroportuaires, routières, ferroviaires, énergétiques, agro-industriels, entre autres, faisant du Sénégal un nœud incontournable dans la chaîne logistique internationale. Le réseau routier et autoroutier avec les ouvrages de franchissement (ponts, bacs etc.) ainsi que les pistes de production doivent être interconnectés. Il est devenu indispensable de consentir les investissements nécessaires pour le soutien durable aux secteurs porteurs de croissance inclusive comme l'agriculture, la pêche, l'élevage, l'artisanat, le tourisme et la culture. La réhabilitation du réseau ferroviaire pour le transport des marchandises et des personnes contribuera à l'amélioration de la mobilité de façon décisive. Il est également temps d'exploiter le potentiel hydraulique du Sénégal en tirant profit des eaux souterraines et des eaux de ruissellement à travers notre programme sectoriel « EAU à GOGO » aussi bien pour la consommation humaine et animale que pour la production agricole encore tributaire de la pluviométrie. Le réseau d'assainissement obsolète doit être progressivement renouvelé et les infrastructures de drainage réalisées pour éviter les inondations et leurs fâcheuses conséquences. Le transport public doit être

modernisé avec un accent particulier sur les véhicules électriques et les voies de communication maritime et fluviale.

Le lancement d'un ambitieux programme d'industrialisation à travers la transformation des matières premières et des produits agricoles, pastoraux et halieutiques, est attendu. Ce programme est jumelé à un renforcement des capacités énergétiques du Sénégal. Un nouveau plan directeur d'aménagement du territoire et de l'urbanisation sera mis en place. Il inclura des solutions idoines pour la réorganisation des villages, de l'habitat urbain, des bidonvilles et l'institution de zones de commerce. De nouvelles villes à plusieurs vocations (industrielle, universitaire, culturelle, touristique et sportive) seront aménagées. Une politique hardie de lutte contre la pollution multiforme et pour la protection de l'environnement, sera menée.

Le Sénégal a besoin d'une robuste architecture d'accueil d'un puissant réseau interconnecté et de stockage des données, d'un plan numérique réactualisé, de blocs et applicatifs couvrant l'essentiel des secteurs économiques et sociaux, avec un recours prioritaire à l'intelligence artificielle.

Ces mesures auront un impact direct et positif sur le chômage et la valorisation des métiers, sur la qualité de la vie et le pouvoir d'achat des populations. Il est impératif de trouver les moyens de redresser définitivement l'éducation et la santé publiques en les rendant gratuites par le biais de la mise en jeu, notamment, d'une partie des ressources pétrolières et gazières.

Le stage et l'apprentissage professionnels seront généralisés et facilités. L'enseignement des langues nationales et des religions sera pris en charge par l'Etat.

Nos compatriotes émigrés ont besoin de protection à l'étranger, de la régularisation de leur situation administrative y compris dans le cadre d'un regroupement familial. Il sera mis en place une société de projets « DIASPORA S.A », pour faciliter leur retour au pays. Le Sénégal doit bénéficier de la précieuse contribution des « cerveaux sénégalais » constituant un « cloud » sur le toit du monde.

Enfin, des réformes indispensables attendent d'être entreprises, notamment la réforme du travail et celle de la commande publique.

Je vous remercie de votre aimable attention

19 juillet 2021

6.2. Deuxième partie :

KAMÂH trace sa feuille de route

Mes cher(e)s compatriotes,

Pour réaliser le changement de cap, je compte m'y prendre avec rigueur et en toute transparence en suivant la présente feuille de route.

Tout d'abord, je ferai preuve, comme toujours, de beaucoup de respect pour le Sénégal qui m'a tout donné.

En effet, on gouverne le monde actuel avec des valeurs et des idéaux dans le respect des populations en commençant par faire preuve de compassion face à la pauvreté, l'ignorance, le chômage, l'insécurité et la maladie qui les frappent.

Ce respect se traduira par la gestion transparente des ressources naturelles qui appartiennent à tous, par le caractère optimal des choix des investissements, par l'utilisation rationnelle des ressources du pays pour disposer d'un capital humain épanoui notamment à travers un système de santé performant et un système éducatif mettant l'accent sur la formation professionnelle et la recherche.

Ce respect se traduira aussi par la réparation effective des injustices subis par plusieurs citoyens, ménages ou entreprises, du fait de l'État.

Pour bien gouverner dans le monde actuel, il convient de procéder à la dépolitisation de l'administration, de la justice et de l'économie et d'adopter une politique efficace de promotion de la transparence et de lutte contre la corruption à travers la prévention, le contrôle et les sanctions, positives et négatives, en banissant l'impunité.

Ensuite, comme vous le savez, l'Histoire de notre pays est jalonnée d'exemples où des défis majeurs ont été relevés. L'espoir est donc permis. Pour sortir de la spirale négative, le Sénégal a besoin de mettre de l'avant des femmes et des hommes compétents, intègres et équitables, exclusivement motivés par l'intérêt national. Il est vrai que certains d'entre eux se sont laissé gagner par le découragement à force de voir les gouvernants s'éloigner de leurs promesses et engagements électoraux.

Dans cette noble entreprise, la jeunesse qui doit grandir plus vite avec l'aide de la maturité des adultes, a un rôle essentiel à jouer, à côté de nos braves femmes. Leur mission consiste à prendre le destin du Sénégal en mains.

Mes cher(e)s compatriotes,

Je m'engage à faire ce qui aurait dû être fait, à défaire ce qui n'aurait jamais dû être fait, à refaire ce qui a été mal fait, à maintenir et améliorer, si nécessaire, ce qui a été bien fait.

Aujourd'hui, plus que jamais, il appartient aux populations d'être vigilantes et engagées. Je les exhorte donc à prendre leurs responsabilités en passant du « citoyen-spectateur » au « citoyen-acteur », à tous les niveaux, du local au global.

Mes cher(e)s compatriotes,

En conséquence, je vais, s'il plaît à Dieu, commencer par m'engager, à vos côtés, dans la conquête du pouvoir local. Ensuite, je vais m'investir avec vous, pour peupler l'Assemblée nationale de porte étendards des citoyens, choisis suivant des critères objectifs. Enfin, je vais me battre pour que le Sénégal soit dirigé par une équipe compétente, désintéressée et crédible, proche des réalités des populations. Alors, il sera mis en œuvre un programme politique, économique et social apte à sortir le pays du sous-développement, à soigner et cicatriser les maux de notre pays. Voilà l'essentiel !

Mes cher(e)s compatriotes,

Pour que tout cela soit possible, un climat de paix et de sérénité doit être instauré. La responsabilité première incombe au pouvoir en place qui doit faire baisser la vive tension politique actuelle, mère d'une crise grave pourtant

persistante malgré les efforts de toutes les autorités qui comptent dans ce pays notamment les autorités religieuses et la société civile.

Voilà ce que mérite le Sénégal. C'est ce que nous lui devons. Refusons de laisser le Sénégal basculer dans l'aventure et l'instabilité ! Prenons nos responsabilités devant l'Histoire!

Notre conviction est que l'espoir renaît toujours pour un peuple qui a la capacité de donner le meilleur de lui-même. Nous disposons du fil et de l'aiguille, il nous reste à recoudre les parties déchirées du tissu national qui nous couvre tous. Ouvrons les yeux ! Ouvrons les cœurs ! Chacun d'entre nous doit, sans la moindre hésitation, s'y engager en se convaincant que son compatriote en fera de même.

Le Sénégal n'est pas seulement un territoire, un peuple, une Histoire, une cohésion sociale, des valeurs et traditions. Le Sénégal est également une âme qui respire et demande à être respecté.

19 juillet 2021

